

Dette fondée des provinces pour les routes.—La plus grande partie des dépenses en voirie a été faite par les provinces et celles-ci doivent par conséquent être payées à même les taxes provinciales. Le paiement d'une grande partie du coût de la construction a été différé, ce qui explique en partie l'augmentation rapide de la dette fondée des provinces depuis 1919. En 1919 la dette nette fondée de toutes les provinces était de \$290,748,592; en 1938, elle s'élève à \$1,626,251,367 (voir tableau 32, p. 000) et la partie imputable à la voirie est de \$639,658,405 ou plus du double de la dette nette pour toutes fins de 1919. Comme on l'a déjà expliqué à la p. 686, les réseaux provinciaux de routes modernes ont été développés presque entièrement depuis 1919 et auparavant les dépenses provinciales de voirie étaient relativement faibles.

6.—Dette fondée des provinces au compte voirie et intérêts annuels, 1936-38.

NOTA.—Le rapport des gouvernements provinciaux se fait pour leurs années fiscales respectives terminées aux dates indiquées dans le tableau 1, p. 684.

Province.	Dette de voirie, en cours.			Intérêt annuel, fonds d'amortissement et paiements sur le capital.					
	1936.	1937.	1938.	1936.	1937.	1938.			
				Total.	Total.	Intérêt.	Fonds d'amortissement.	Total de l'intérêt et du fonds d'amortissement.	Paiement sur le capital.
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
I.P.-E..	1,004,774 ¹	767,636	•	86,000 ¹	231,825	•	•	•	Nil
N.-E....	33,980,000	49,674,625	59,129,853	1,348,625	1,939,333	2,067,199	203,249	2,270,448	"
N.-B....	47,612,809	49,979,092	62,627,812	1,782,787	2,433,981	2,542,916	242,211	2,785,127	369,280
Qué.....	70,811,283	80,736,741	94,826,232	4,514,084	4,490,550	3,653,150	3,529,025	7,182,175	Nil
Ont....	224,639,350	258,770,555	291,647,936	13,630,543	12,938,528	14,582,397	•	14,582,397	"
Man....	17,794,182	17,794,182	18,050,417	884,795	938,255	840,896	•	840,896	"
Sask....	33,799,488	33,673,494	33,818,920	1,600,936	1,630,610	1,542,932	3,186	1,546,118	"
Alta....	37,025,514	37,025,514	39,701,159	1,150,514	1,062,155	1,100,890	•	1,100,890	"
C.B....	41,297,772	41,297,772	39,856,076	3,378,548	3,378,548	1,803,814	45,360	1,849,174	203,336
Totaux.	507,965,172	569,719,611	639,658,405	23,376,832	29,043,785³	28,134,194	4,023,031⁴	32,157,225	572,616

¹ Données de 1934. Ontario et en Alberta.

² Non déclaré.

³ Moins les versements au fonds d'amortissement en

⁴ Moins l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta, voir renvoi 2.

Revenu des gouvernements provinciaux.—La taxation des automobiles, des garages, des chauffeurs, etc., devient une source importante de revenus pour les gouvernements provinciaux. Dans chaque province, les permis suivants, dûment émis par les autorités provinciales, sont requis pour véhicules-moteur de toutes sortes, remorques (dans toutes les provinces excepté l'Alberta), conducteurs ou chauffeurs, chauffeurs professionnels, marchands, garages et postes d'essence et de de service. Une taxe de vente sur la gazoline est aussi prélevée par chaque province. Le tableau 7 donne les sources les plus importantes de revenu provincial provenant de véhicules-moteur. Les revenus du Gouvernement fédéral provenant des droits d'importation, de l'accise et des taxes de vente ne sont pas inclus.